



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

MUNICIPALITÉ DE COSSONAY

Bilan de mi-législature 2021-2026

COSSONAY Lors de son entrée en fonction en 2021, la nouvelle Municipalité avait pris grand soin d'établir un programme de législature ambitieux et détaillé. Deux ans et demi plus tard, la composition de l'exécutif a changé, mais le cahier des charges demeure. Après une analyse approfondie des dossiers, la Municipalité a annoncé la publication de son bilan de mi-législature lors de la séance du Conseil du 29 avril. Ce bilan est disponible sur le site de la commune, sous l'onglet «Officiel/Municipalité», à la suite du programme de législature.

Quatre projets déjà terminés

Pour rappel, le programme de législature se divise en cinq thèmes distincts, à savoir la qualité du développement urbain, la transition énergétique, le rayonnement de Cossonay en tant que centre régional, la qualité de vie, et enfin la modernisation de l'administration communale. Chacun de ces thèmes comporte entre dix et vingt projets différents, qu'il serait sans doute trop long d'énumérer ici. Toutefois, une première lecture rapide du bilan permet de remarquer que la grande majorité des projets sont en cours, et que si trois doivent encore être démarrés, quatre sont déjà terminés.

Développement urbain amélioré

Une grille de lecture un peu plus fine permet de remarquer la transversalité des sujets. Ainsi, la **restauration du parc à vélos et trottinettes (photo 1)** situé au funiculaire est une amélioration de la qualité du développement urbain. L'ajout d'armoires de recharge pour batterie de vélo permet de faire un pas vers la transition énergétique en favorisant une mobilité douce. Ce domaine, notamment grâce à la forte demande pour les abonnements de transport public, reste le plus plébiscité des subventions du fonds de développement durable.

Réduction de la pollution lumineuse

La réduction de la consommation d'énergie de l'éclairage public est un autre sujet transversal. Outre la transition énergétique, le plan d'extinction entre 23h00 et 5h00, en place depuis un peu plus de huit mois, contribue également à améliorer la qualité de vie par la réduction de pollution lumineuse qu'il implique. Au même titre, la réduction des nuisances du trafic est traitée sur certains tronçons au niveau sonore par la pose de bitume phonoabsorbant, alors que d'autres passeront en zone 30, comme ce sera le cas bientôt pour le tronçon Rue des Étangs - Grand Rue.



Hôte du Tour de Romandie en 2025

La promotion de Cossonay en tant que centre régional s'est aussi bien développée, avec la création d'un Point i au funiculaire, ou encore les balades interactives conçues en collaboration avec Morges Tourisme. De même au niveau culturel et sportif, Cossonay accueille dorénavant le festival DécouvRire et, après le grand coup de projecteur apporté par le passage du Tour de France en 2022, sera ville hôte d'une étape du Tour de Romandie 2025. Des événements comme l'émission 52' de la RTS ont également fait halte à Cossonay.

Les projets de mise en valeur du site de sports et loisirs extérieurs du Pré-aux-Moines sont à ce jour **les casiers Box-up (photo 2)** pour la mise à disposition gratuite de matériel sportif, ou encore son utilisation régulière par les écoles. De plus, durant les vacances d'été, une installation *Urban Skate* sera mise à disposition vers la CossArena.

Parmi les autres champs d'action de la Municipalité, on peut relever celui de l'accessibilité,

qui peut prendre différentes formes. Cela va de la création d'arrêts de bus conformes à la LHand (Loi sur l'égalité pour les Handicapés), comme c'est notamment le cas pour le nouvel **arrêt du Bicentenaire (photo 3)**, à l'ajout d'un outil de synthèse vocale qui permettra aux personnes malvoyantes et aveugles d'accéder au contenu du site de la commune. Ce projet est inclus dans la grande refonte du site internet, autre chantier en cours compris dans la modernisation de l'administration.

Encore du pain sur la planche!

Finalement, l'important effort fourni lors de la création du plan de législature sert toujours de fil rouge. Le but d'un tel bilan est clairement de faire le point sur ce qui a été réalisé, et surtout de mettre en lumière les actions sur lesquelles il faudra concentrer les efforts à l'avenir.

La Municipalité et toutes les personnes porteuses d'un ou plusieurs des projets composant le programme de législature ont dès lors largement de quoi s'occuper d'ici à 2026! ■

COSS INFO



Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

EN BREF

Votations fédérales du 9 juin 2024

Le 9 juin 2024, les citoyennes et citoyens suisses se prononceront sur trois initiatives populaires concernant la santé, à savoir l'initiative d'allègement des primes, l'initiative pour un frein aux coûts et l'initiative *Pour la liberté et l'intégrité physique*. Le bureau de vote à la Maison de commune sera ouvert de 10h à 11h.

Trophée de la Venoge

Du 19 au 23 juin, la Société de Jeunesse de Cossonay organise le Trophée de la Venoge sur le site sportif «En Marche». Un riche programme d'animations sportives et musicales, des stands de nourriture et de boissons attendent un public intergénérationnel et espéré nombreux. La partie officielle aura lieu dimanche 23 juin. Elle sera suivie du cortège et de la projection du match Suisse-Allemagne sur écran géant. Plus d'info sur: www.trophee2024.ch

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal du **lundi 24 juin 2024** se déroulera à 19h15, au

théâtre du PAM. Cette séance est publique. L'ordre du jour et les préavis municipaux pourront être consultés sur www.cossonay.ch.



Plan Canicule

Afin de protéger la santé et le bien-être des habitants en cas d'épisodes de fortes chaleurs, l'Office du Médecin cantonal actionne le Plan Canicule. En collaboration avec la Commune, des mesures sont mises en place, permettant de veiller en particulier sur certains groupes plus

vulnérables, tels que des personnes âgées, celles atteintes de maladie chronique, psychique, pratiquant une activité physique à l'extérieur et celles en situation de précarité ou de handicap, les nourrissons et jeunes enfants, les femmes enceintes. Parmi les risques encourus, on peut citer la déshydratation, les coups de chaleur, les troubles cardiovasculaires et respiratoires, ainsi que l'aggravation de certaines pathologies préexistantes.

Si vous rencontrez de tels soucis, si votre état de santé vous inquiète, appelez votre médecin traitant ou la Centrale des médecins au numéro 0848 133 133. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'administration communale au 021 863 22 00.

CossEstival 2024

À l'instar de ce qui a été fait en 2018 et 2019, l'USL (Union des sociétés locales) organise une nouvelle édition de cette manifestation, prévue **le mercredi 17 juillet 2024** ou, en cas de pluie, le jeudi 18 juillet 2024, de 17h à 22h sur la place Vy-Neuve (devant le bâtiment communal). Dans une ambiance conviviale, vous y trouverez un bar et des stands de nourriture ainsi que de produits et d'articles proposés par des commerçants locaux. ■ **LA MUNICIPALITÉ**



Le marché hebdomadaire déménage d'endroit - Venez y faire vos courses!

L'arrivée des beaux jours et l'été qui s'installe coïncide avec le déménagement du marché hebdomadaire de la rue des Laurels à la Place Vy Neuve. **Dès le vendredi 7 juin**, les stands des commerçants seront installés sur la place devant la Maison de Commune. Au centre, des tables et parasols offriront un lieu de rencontre propice aux retrouvailles et échanges. Avec cette nouvelle formule, la Commune propose un lieu plus accueillant tant aux visiteurs qu'aux

exposants, anciens et nouveaux. La tenue d'un stand sera désormais gratuite, mais reste soumise à une autorisation municipale préalable. Veuillez contacter l'administration communale qui vous renseignera sur les démarches, simples, à entreprendre.

Faire vos courses au marché: une manière écologique, économique et conviviale qui permet de consommer local, des produits de saison et de qualité. Chaque fois que vous vous y rendez, vous contri-

buez à dynamiser l'économie locale et à soutenir des producteurs de votre région.

Et bien évidemment, effectuer ses achats au marché constitue un geste pour la planète. En termes écologiques, il n'y a que des avantages: moins d'emballages, une consommation de proximité, un grand choix de produits artisanaux, etc.

Tous les vendredis de 8h00 à midi: rendez-vous à la Vy-Neuve pour y faire vos emplettes hebdomadaires! ■